

Assista Protection juridique SA

Vernier

Rapport sur la situation financière 2022
(Public Disclosure)

Table des matières

1.	Introduction	4
2.	Résumé	5
3.	Activités de l'entreprise	6
3.1	Stratégie, objectifs et segments d'activités	6
3.2	Appartenance au TCS et transactions principales	6
3.3	Liste des principales succursales	6
3.4	Organe de révision externe	6
3.5	Principaux événements exceptionnels	6
4.	Résultats de l'entreprise	8
4.1	Résultat d'exploitation	8
4.2	Résultats financiers	8
5.	Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	9
5.1	Composition du Conseil d'administration et de la Direction	9
5.2	Gestion des risques	9
6.	Profil de risque	11
6.1	Catégories de risque	11
6.2	Évolution du profil de risque	12
7.	Évaluation	13
7.1	Actifs évalués à leur valeur de marché	13
7.2	Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché	13
7.3	Marge sur la valeur de marché	14
8.	Gestion du capital	15
8.1	Planification du capital	15
8.2	Fonds propres	15
8.3	Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché	15
9.	Solvabilité	16
9.1	Calcul de la solvabilité	16
9.1.1	Modèle de risque du marché	16
9.1.2	Modèle pour les risques d'assurance	16
9.2	Capital cible	16
9.3	Capital porteur de risque	18
9.4	Ratio de solvabilité	18
9.5	Confirmation	18
10.	Annexes	19

Assista Protection juridique SA

Stefan Burri Czibula

Ann Frehner

Fonction : Administrateur délégué

Fonction : Directrice

Signature :



Signature :



Lieu et date : Vernier, le 24.04.2023

Lieu et date : Vernier, le 24.04.2023

1. Introduction

L'objectif de ce rapport est de mettre à disposition des assurés et des ayants droit des informations sur la situation financière d'Assista Protection juridique SA (ci-après « Assista »), basées sur les valeurs économiques des actifs et passifs au 31.12.2022.

La circulaire 2016/02 « Publication – assureurs (public disclosure) » de la FINMA précise les art. 111a et 203a de l'ordonnance sur la surveillance (OS ; RS 961.011) qui concernent le rapport sur la situation financière des entreprises, groupes et conglomérats d'assurance assujettis. La circulaire décrit les bases relatives au contenu ainsi que la structure du rapport sur la situation financière.

La circulaire 2016/02 concerne toutes les entreprises d'assurance en vertu de l'article 2 al. 1 let a et b de la loi sur la surveillance des assurances (LSA) ainsi que les groupes et conglomérats d'assurance définis selon l'art. 2 al.1 let. d en relation avec les articles 65 et 73 de la LSA. Assista, étant une compagnie d'assurance directe de catégorie 4, elle doit se conformer à cette circulaire.

Les lois, ordonnances et circulaire suivantes ont servi de base pour ce rapport :

- Loi fédérale du 17 décembre 2004 sur la surveillance des entreprises d'assurance (état au 1er janvier 2023 – LSA ; RS 961.01)
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 23 janvier 2023 – OS ; RS 961.011)
- Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers du 9 novembre 2005 sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (état au 15 décembre 2015 – OS-FINMA ; RS 961.011.1)
- Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Droit des obligations, état au 9 février 2023 – CO ; RS 220)
- Circulaire 2016/2 de la FINMA du 3 décembre 2015 "Publication – assureurs (*public disclosure*)" (état au 6 mai 2021)

Le rapport de l'organe de révision est joint au présent rapport.

2. Résumé

Activités de l'entreprise

Assista est une société fille du Touring Club Suisse (TCS) avec son siège social à Vernier (Genève). Elle est enregistrée au registre du commerce depuis le 10 janvier 1968 et exploite la branche d'assurance « Protection juridique ».

La société envisage une croissance organique. Les piliers de sa stratégie sont l'amélioration des produits existants, le développement de nouveaux produits selon le besoin des clients, le maintien de la qualité et l'amélioration de l'efficacité de l'organisation des prestations.

L'année 2022 a encore été marquée par la pandémie du Coronavirus (COVID-19). Malgré ces circonstances difficiles, dues au déploiement du travail à domicile élargi, à l'isolement du personnel infecté et aux quarantaines du personnel ayant eu contact avec des personnes infectées, les services de gestion des sinistres ont traité les dossiers en répondant au standard élevé de qualité et en maintenant la satisfaction des clients à son niveau élevé habituel.

Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité. Pour limiter les risques financiers, la fortune est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux.

La gestion des risques s'appuie sur un système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense, qui sont l'unité opérationnelle (1^{ère} ligne), des fonctions distinctes et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles (2^{ème} ligne) ainsi que l'audit interne (3^{ème} ligne).

Evaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs comptables du bilan statutaire.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2022 à CHF 303.8 millions et correspond à une baisse de CHF 13.2 millions par rapport au 31 décembre 2021 (CHF 317.0 millions).

Les actifs d'Assista sont majoritairement constitués de fonds de placements et de liquidités. Pour ces actifs, la valeur comptable est égale à la valeur de marché.

La valeur statutaire des engagements d'Assista s'élève à CHF 134.8 millions au 31 décembre 2022 (CHF 135.1 millions au 31 décembre 2021). La valeur proche du marché de l'ensemble des engagements d'Assista s'élève à CHF 140.2 millions au 31 décembre 2022 (CHF 136.5 millions au 31 décembre 2021).

Gestion du capital

Assista poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement et supporter ses risques tout en gardant un ratio SST (Swiss Solvency Test) significativement au-dessus du minimum demandé.

L'évolution défavorable des marchés financiers en 2022 n'a pas affecté le niveau de solvabilité d'Assista de manière significative.

Solvabilité / Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité SST d'Assista au 01.01.2023 est de 411.9% (précédent ratio SST : 414.1%).

3. Activités de l'entreprise

3.1 Stratégie, objectifs et segments d'activités

Assista est une société fille du TCS. Elle a son siège social à Vernier (Genève, Suisse) et est enregistrée au registre du commerce en tant que société anonyme depuis le 10 janvier 1968. Assista exploite la branche d'assurance « Protection juridique ».

Les prestations liées aux produits de cette branche sont proposées aux membres du TCS et - à des conditions déterminées - à des non-membres.

La stratégie est axée sur la croissance du portefeuille de clients B2C et sur le développement du réseau de partenaires B2B.

3.2 Appartenance au TCS et transactions principales

Assista est une société fille du TCS, une organisation à but non lucratif qui détient 100% de son capital-actions. Le TCS est une association qui a pour but principal de sauvegarder les droits et les intérêts de ses sociétaires dans la circulation routière et dans le domaine de la mobilité en général. Ses activités n'entrent pas dans le champ de surveillance de la FINMA.

En 2022 un dividende de CHF 9.7 millions a été versé par Assista au TCS. De plus, un versement de CHF 9.3 millions est prévu en 2023.

3.3 Liste des principales succursales

Assista ne dispose pas de succursale, mais elle a des services juridiques (points de contact pour la clientèle locale et le traitement de cas juridiques) à travers la Suisse, à savoir à :

- Vernier : Chemin de Blandonnet 4, Case postale 820, 1214 Vernier
- Lausanne : Place Pépinet 1, Case postale 5016, 1002 Lausanne
- Neuchâtel : Rue du Temple-Neuf 11, Case postale 3166, 2001 Neuchâtel
- Ostermundigen : Poststrasse 1, 3072 Ostermundigen
- Füllinsdorf : Uferstrasse 10, 4414 Füllinsdorf
- St-Gall : Brunneggstrasse 9, 9000 St. Gallen
- Zurich : Râffelstrasse 26, 8045 Zürich
- Bellinzone : Viale Stazione 8A, Casella postale 2771, 6501 Bellinzona

3.4 Organe de révision externe

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève 26

L'audit porte sur les états financiers de l'exercice sous revue selon le code des obligations suisse, la loi sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (LSA) ainsi que l'ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (OS).

3.5 Principaux événements exceptionnels

Suite de la pandémie du Coronavirus (COVID-19)

La pandémie du COVID-19 a rythmé les activités d'Assista aussi durant l'année 2022. Les différentes vagues d'infections et l'évolution des mesures sanitaires ont demandé des ajustements organisationnels afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise aussi bien du point de vue des membres et assurés que de la santé des collaborateurs.

Au niveau des prestations offertes aux assurés, la pandémie n'a pas généré un nombre de nouveaux dossiers de sinistres plus important que d'ordinaire. Cependant, dans les domaines du droit de voyage, droit des assurances, droit du travail et droit du bail, les dossiers traités ont été influencés par la pandémie. Globalement ces particularités n'ont toutefois pas affecté la rentabilité des produits d'Assista.

Guerre en Ukraine et pénurie des matières premières

La capitalisation de la société reste bonne malgré l'éclatement de la guerre en Ukraine et ses effets collatéraux sur le coût de l'énergie et des matières premières qui ont mené à une baisse des marchés financiers et une baisse importante de la valeur des placements d'Assista.

Rachat du Credit Suisse par UBS

La sinistralité d'Assista pourrait être affectée en 2023 par cet événement notamment dans le domaine du droit du travail. Une augmentation du nombre de dossiers est attendue et des préparatifs sont en cours pour gérer ces nouveaux sinistres.

4. Résultats de l'entreprise

4.1 Résultat d'exploitation

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Primes			
Primes brutes		63.6	70.6
Primes brutes cédées aux réassureurs		-0.1	-0.1
Variation report de primes		7.8	-0.5
Variations des reports de primes : part des réassureurs		0.0	0.1
Produits de l'activité technique d'assurance	1	71.3	70.1
Sinistres			
Charges sinistres : montants payés bruts		18.1	17.2
Variations des provisions techniques		-0.2	0.2
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	2	17.8	17.4
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	3	40.6	41.2
Autres charges techniques pour propre compte	4	6.8	7.5
Résultat intermédiaire	1-2-3-4	6.0	4.0

L'aperçu global des chiffres relatifs au résultat de l'entreprise 2022 est présenté selon le modèle quantitatif de la FINMA dans l'annexe 2 : données quantitatives "Résultat de l'entreprise, individuel - non-vie 2022".

Les primes acquises ont augmenté en raison de l'augmentation du portefeuille B2B. La raison de la diminution du report de primes de CHF 7.8 millions est un reclassement des variations de chiffre d'affaires d'avance dans les primes brutes. A périmètre comparable à 2021, il y a une dissolution de provision de CHF 0.9 million.

4.2 Résultats financiers

Assista place ses actifs financiers essentiellement sous forme de fonds de placement collectifs cotés.

		en millions de CHF	
		2022	2021
Résultat des placements financiers		-6.0	6.1
Produits financiers		-5.7	8.3
Charges financières et frais de gestion des placements		-0.3	-2.2

Dans la catégorie « Produits financiers » sont également présentées les moins-values non réalisées. En raison du recul de la valeur de tous les actifs en 2022 ce montant est négatif et dépasse le produit des placements.

Il n'y a aucune écriture de bénéfice ou de perte directement affectée aux fonds propres.

5. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

5.1 Composition du Conseil d'administration et de la Direction

Nom	Fonction	Remarques
Peter Goetschi	Président	
Thomas Lüthy	Vice-président	
Stefan Burri Czibula	Administrateur délégué	
Alessandro Marci	Administrateur	
Jürg Wittwer	Administrateur	
Ann Frehner	Directrice	

5.2 Gestion des risques

Les risques d'entreprise sont gérés et surveillés de manière systématique avec l'objectif d'éliminer tout risque pouvant mettre en danger l'entreprise, et de réduire les autres risques autant que possible pour permettre une activité continue, performante, fiable et de qualité.

La gestion des risques s'appuie sur le système de contrôle interne (SCI) organisé selon le principe des trois lignes de défense :

- Les unités opérationnelles sont responsables de la prise des risques, de leur contrôle et gestion quotidienne avec l'appui du SCI.
- Des fonctions distinctes, principalement la Compliance, la gestion des risques et le SCI, et non-liées aux acteurs des unités opérationnelles surveillent périodiquement le respect des règles définies et la conformité de la gestion des risques. Leur rapport annuel est adressé aux responsables opérationnels, ainsi qu'à la Direction et au Conseil d'administration.
- L'audit interne est une fonction indépendante des autres fonctions de contrôle et de la Direction, mandatée par le Conseil d'administration qui est responsable du plan et de la surveillance des activités d'audit interne.

Le SCI est une combinaison d'éléments organisationnels, structurels et dynamiques (relatifs aux processus). Les tâches et contrôles qui émanent du SCI sont exécutés par la Direction et les collaboratrices et collaborateurs. Le Conseil d'administration porte la responsabilité finale du fonctionnement et de l'effectivité du SCI. Ce dernier sert à assurer la conformité de l'entreprise aux lois et aux normes internes, la fiabilité des états financiers ainsi que la bonne exécution des décisions du Conseil et de celles de la Direction pour limiter et contrôler les risques principaux. Le SCI suit les principes du Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), un standard reconnu au niveau international, et s'étend également aux prestations essentielles déléguées.

Le cadre du SCI est structuré autour des cinq éléments suivants, définis par le COSO :

- **L'environnement de contrôle** comprend, comme élément central, un code de conduite qui donne un cadre général favorisant l'intégrité et l'éthique. Les principes de gestion et de contrôle des risques qui en découlent sont définis par le Conseil d'administration et la Direction au travers de règlements, directives et autres instructions internes.
- **L'évaluation des risques** comprend les procédures, méthodes et processus détaillés et formalisés afin de définir la façon d'identifier, d'évaluer, de contrôler, d'adresser et de rapporter les risques.
- **Les activités de contrôle** sont les mesures visant à assurer l'application des directives émanant de la Direction en vue de maîtriser les risques qui pourraient compromettre l'atteinte des objectifs. Les contrôles sont exécutés à tous les niveaux de l'entreprise, à différentes étapes des processus opérationnels et à l'égard de l'environnement technologique. Des mesures de prévention et de détection sont déployées et peuvent englober diverses activités manuelles et automatisées, notamment les autorisations et les approbations, les vérifications, les rapprochements et les évaluations de la performance opérationnelle.
- Pour appuyer le bon fonctionnement du SCI, l'entreprise acquiert, répertorie, produit, distribue et utilise des **informations pertinentes** et de qualité à tous les niveaux.

- En vue de vérifier si tous les éléments du contrôle interne sont effectifs et efficaces, des **activités de suivi**, notamment des évaluations continues et distinctes, sont élaborées et exécutées à tous les niveaux de l'entreprise. Les responsables des contrôles clés et des processus, désignés au préalable par la Direction, effectuent un contrôle périodique et communiquent d'éventuelles déficiences à la Direction.

Pendant la période sous revue, aucun changement significatif n'est intervenu dans la gestion des risques.

6. Profil de risque

6.1 Catégories de risque

L'ensemble des risques sont ainsi catégorisés :

- Risques opérationnels :
 - Risques d'assurance :
 - Gros évènement
 - Sélection du programme de réassurance
 - Solvabilité du réassureur
 - Qualité du portefeuille
 - Solvabilité et fortune liée
 - Sous-provisionnement
 - Tarification
 - Risques financiers :
 - Marché
 - Crédit
 - Liquidité
 - Risques d'entreprise :
 - Concentration
 - Conduite
 - Conformité
 - Continuité des activités (BCM)
 - Gouvernance
 - Prestations déléguées
 - Qualité des prestations
 - Satisfaction des clients
 - Technologie
 - Autres risques opérationnels
- Risques stratégiques :
 - Concurrence
 - Position sur le marché

Tous les principaux **risques opérationnels et stratégiques** sont répertoriés et évalués au sein d'un inventaire et classés dans une matrice des risques, en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact estimé. Cette matrice fournit ainsi une vue d'ensemble de l'exposition aux risques. En outre, les évaluations prospectives (SST, ORSA) couvrent l'ensemble des risques pertinents identifiés.

Les risques figurant dans l'inventaire des risques présentent une faible relation d'interdépendance (par exemple entre les risques financiers et les risques d'assurance couverts). Que ce soit sous l'angle des catégories ou des facteurs de risques, de la nature des activités ou des données géographiques, les risques identifiés présentent un risque de concentration peu significatif.

La maîtrise des **risques d'assurance** consiste en grande partie au contrôle des coûts des prestations assurées, tout en garantissant la qualité des prestations et la satisfaction des assurés. Un système de gestion de la qualité soutient l'atteinte de cet objectif d'efficacité et participe à la réduction des risques d'erreurs dans les processus opérationnels. Les risques d'assurance sont modérés par une limitation des prestations maximales par cas et par une couverture de réassurance. Le contrôle financier ainsi que le SCI constituent des instruments importants pour atteindre une gestion efficace des cas et des ressources. De plus, l'actuaire responsable, dans le cadre des tâches qui lui incombent, contrôle annuellement la suffisance des tarifs pour l'année à venir et le responsable de l'audit interne analyse régulièrement s'il y a des indices de fraude impliquant les personnes internes à l'entreprise.

En ce qui concerne les **risques financiers**, la fortune nécessaire pour couvrir les obligations envers les assurés est investie selon une stratégie conservatrice et une gestion passive, réalisée à travers des fonds de placements, diversifiés et basés sur des indices de référence des marchés globaux. Par conséquent, la gestion des risques de placement consiste surtout en la surveillance du respect de la stratégie, de la performance et des gérants de fortune. Les **risques de crédit** sont quant à eux fortement limités par l'application du principe de diversification. Dans le cadre de l'analyse de la concentration des contreparties, comprenant également les actions détenues au travers de fonds collectifs actions, un contrôle trimestriel permet de garantir qu'aucune contrepartie ne représente une part importante de l'ensemble des avoirs détenus.

Au sein des **risques d'entreprises**, seul un éventuel risque de concentration lié aux contreparties fait l'objet de mesures particulières. En effet, Assista acquiert un nombre significatif de prestations de services au TCS, notamment auprès des unités de fonctions Shared Services (IT, RH, Facility management, etc.) et Finance & Accounting. Divers mécanismes de contrôles, notamment au sein du Système de Contrôle Interne et du Business Continuity Management, permettent un suivi adéquat de ces prestations déléguées afin de garantir, pour chaque prestation, le maintien du niveau de prestation convenu contractuellement.

6.2 Évolution du profil de risque

Globalement, le profil de risque fin 2022 est comparable à celui de l'année dernière et aucune augmentation substantielle du niveau de risque n'a été observée – l'exposition aux risques reste maîtrisée. D'ailleurs, l'inventaire des risques ne contient aucun risque dont l'évaluation de la probabilité de survenance et de l'impact sont tous deux élevés.

Cette stabilité s'explique notamment grâce à la bonne résilience de l'organisation, la nature de ses revenus principaux (sous forme de primes annuelles) et sa capacité à déployer des solutions lui permettant de garantir la continuité de ses activités.

7. Évaluation

Dans le cadre de la surveillance des compagnies d'assurance, la législation actuelle prescrit l'établissement d'un bilan « proche du marché » basé sur une évaluation des actifs et des passifs de la société à leurs valeurs de marché ou proches du marché. Ces valeurs peuvent diverger des valeurs du bilan statutaire. Ces principes généraux sont décrits dans la réglementation de la FINMA relative au SST et les données détaillées figurent dans l'annexe 2 de ce rapport.

7.1 Actifs évalués à leur valeur de marché

S'il y a un prix de marché observable, tous les actifs au bilan sont évalués selon le principe de la valeur de marché. Dans le cas contraire, une valeur proche du marché est estimée.

Les aspects suivants sont importants pour comprendre ces valeurs :

- Les actifs dans les fonds de placement, les créances envers les sociétés du Groupe TCS ainsi que les liquidités ont une valeur de marché observable.
- Les engagements d'assurance non-facturés sont pris en compte dans les actifs proche du marché.
- Pour les actifs restants (autres créances, actifs transitoires et immobilisés), la valeur proche du marché est estimée à la valeur statutaire.

Les actifs d'Assista sont majoritairement constitués de fonds de placement pour un total de CHF 216.5 millions (CHF 244.4 millions au 31 décembre 2021) et de liquidités d'une valeur totale de CHF 35.7 millions (CHF 46.9 millions au 31 décembre 2021). Pour ces actifs, la valeur statutaire est basée sur la valeur boursière, mais réduite de la provision pour fluctuation de valeurs. Les actifs restants sont des créances et des autres actifs pour une valeur proche du marché de CHF 51.5 millions (CHF 25.7 millions au 31 décembre 2021), ce qui représente environ 17% de la valeur totale des actifs.

La somme du bilan proche du marché s'élevait au 31 décembre 2022 à CHF 303.8 millions et correspond à une diminution de CHF 13.2 millions par rapport au 31 décembre 2021 (CHF 317.0 millions).

7.2 Engagements d'assurance évalués à leur valeur de marché

Un sinistre de la couverture protection juridique d'Assista peut générer des coûts internes couvrant les frais des juristes internes d'Assista et les frais des gestionnaires de sinistres. Il est également possible qu'un sinistre génère simultanément des coûts internes et externes (frais d'avocat, de justice, d'expertises et autres). Les coûts internes sont inclus dans les coûts de sinistres dans le SST. Cependant, dans les comptes statutaires, ils font partie des charges d'exploitation.

Pour une meilleure estimation des engagements, les modifications apportées au bilan proche du marché par rapport aux comptes statutaires concernent les principales positions suivantes :

- La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Tous les flux monétaires futurs liés aux contrats d'assurance ainsi que les primes non-facturées sont escomptés.
- La provision pour sécurité et pour fluctuation est écartée, puisqu'elle ne correspond pas à un montant attendu mais sert à absorber un écart des montants attendus.

La valeur de marché des autres engagements est considérée comme égale à la valeur statutaire.

La valeur statutaire des engagements d'Assista s'élève à CHF 134.8 millions au 31 décembre 2022 (CHF 135.1 millions au 31 décembre 2021). En tenant compte de tous les retraitements présentés ci-dessus, la valeur proche du marché de l'ensemble des engagements d'Assista s'élève à CHF 140.2 millions (CHF 136.5 millions au 31 décembre 2021).

7.3 Marge sur la valeur de marché

Une charge supplémentaire par rapport aux comptes statutaires est incluse dans le SST. Il s'agit de la marge sur la valeur de marché. La raison est qu'en cas de reprise des engagements d'assurance de la société par un tiers, celui-ci veut être indemnisé pour le risque financier lié à la reprise du portefeuille. La marge sur la valeur de marché correspond au coût du capital requis pour couvrir la liquidation des engagements d'assurance, y compris le risque de crédit et le risque de marché non diversifiable. En agrégeant les divers éléments, la marge sur la valeur de marché totale s'élève à CHF 4.5 millions (CHF 5.1 millions au 31 décembre 2021). Pour le calcul du ratio SST, ce montant est déduit du capital cible (fonds propres nécessaires) et du capital porteur de risque.

8. Gestion du capital

8.1 Planification du capital

Assista poursuit une stratégie de gestion conservatrice de son capital propre, afin de pouvoir autofinancer ses activités et son développement et supporter ses risques tout en gardant un ratio SST significativement au-dessus du minimum demandé.

La planification quantitative s'étend sur trois ans.

8.2 Fonds propres

Le tableau ci-dessous indique les fonds propres qui ont été rapportés dans le rapport d'activité au 31.12.2022, ainsi que leur ventilation entre capital-actions et autres réserves :

	en millions de CHF	
	2022	2021
Capital-actions	5.0	5.0
Réserves légales issues d'apport en capital	12.7	12.7
Réserves légales issues du bénéfice	2.5	2.5
Réserves facultatives issues du bénéfice ou des pertes cumulées		
Réserves spéciales	80.0	80.0
Résultat reporté	24.3	25.2
Résultat de l'exercice	0.0	8.8
Fonds propres	124.5	134.2

Les fonds propres sont constitués du capital-actions et des réserves légales et libres.

En 2022, Assista a distribué CHF 9.7 millions de dividendes à son actionnaire unique.

8.3 Différence entre les fonds propres et les actifs et passifs à valeur proche du marché

Le capital porteur de risque (CPR) est de CHF 154.3 millions et donc supérieur de CHF 29.8 millions par rapport aux fonds propres statutaires. Cette différence provient de la provision de sécurité pour fluctuations ainsi que des provisions pour fluctuations de valeurs des placements.

Dans le calcul du CPR, en plus de la différence entre les actifs et passifs proches du marché, le paiement de dividendes prévu en 2023 pour un montant de CHF 9.3 millions est déduit.

9. Solvabilité

9.1 Calcul de la solvabilité

La FINMA demande des fonds propres minimum (capital cible) qui doivent dépasser les pertes éventuelles selon les différents scénarios SST, y compris une marge de sécurité. La différence entre actifs et passifs selon le bilan proche du marché constituent le capital porteur de risque.

9.1.1 Modèle de risque du marché

Assista applique le modèle standard SST de la FINMA. Cette approche se base sur la mesure de risque dite de l'Expected Shortfall. C'est cette dernière qui est utilisée dans le calcul du capital cible. Le modèle 2023 mis à disposition par la FINMA est identique à celui de 2022. Comme chaque année, les paramètres liés au risque de marché sont ajustés par la FINMA pour refléter au mieux la situation actuelle. Le paramétrage 2023 conduit à un risque de marché légèrement plus élevé que celui calculé en 2022.

9.1.2 Modèle pour les risques d'assurance

Le modèle standard SST de la FINMA a été utilisé pour estimer les risques d'assurance. Ce modèle n'a subi aucun changement par rapport à 2022.

Seuls certains paramètres ont été adaptés, notamment les taux d'intérêts utilisés pour obtenir les valeurs escomptées. Ces ajustements ont un impact majeur sur les chiffres calculés en 2023 et expliquent la baisse importante du risque d'assurance chez Assista.

Le changement significatif de la courbe de taux d'intérêts sans risque a un effet important sur le risque d'assurance d'Assista dont les sinistres ont une durée de liquidation longue.

9.2 Capital cible

Répartition du capital cible :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2022
Risque d'assurance	1	18.9	24.1
Risque de marché	2	22.5	24.0
Effet de diversification des risques de marché et d'assurance	3	11.5	13.3
Risques d'assurance et de marché diversifiés	1+2-3	29.9	34.8
Risques provenant des scénarios	4	6.5	7.7
Risques d'assurance et de marché diversifiés (comprenant les scénarios)	1+2-3+4	36.5	42.5
Résultat d'assurance attendu	5	5.9	4.5
Performance financière projetée sur une année	6	3.0	3.9
Déficit prévu (assurance et marché) comprenant les résultats escomptés	1+2-3+4-(5+6)	27.6	34.1
Risque de crédit	7	8.8	8.2
Capital de Solvabilité Requis (CSR)	1+2-3+4-(5+6)+7	36.4	42.4
Marge sur valeur de marché	8	4.5	5.1
Capital cible	1+2-3+4-(5+6)+7+8	40.8	47.4

La raison principale de la diminution du capital cible est l'assainissement dans le domaine B2B qui a pour effet d'améliorer la rentabilité et le risque d'assurance d'Assista.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque d'assurance :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2022
Risque des nouveaux sinistres	1	6.3	9.6
Risque de run-off	2	13.1	13.8
Autres risques d'assurance	3	3.8	7.7
Effet de diversification	4	4.3	7.0
Risque d'assurance	1+2+3-4	18.9	24.1

Le risque de nouveaux sinistres représente la part des contrats vendus en 2022 acquise sur 2023 et le risque induit par les contrats d'assurance vendus pour l'année de souscription en cours. Ce risque a diminué en raison de l'assainissement dans le domaine B2B et la baisse importante du facteur d'escompte en raison de la hausse des taux d'intérêts.

Le risque de run-off (ou aussi connu comme risque de liquidation) est au contraire le risque attaché aux contrats d'assurance couverts sur les années antérieures et qui peuvent encore générer des coûts de sinistres. Les autres risques d'assurance concernent le risque URR. Ces risques ont été fortement réduits en raison de la réduction du délai de résiliation d'un contrat B2B.

Le tableau ci-dessous illustre les principales composantes du risque de marché :

		en millions de CHF	
	Calculs	SST 2023	SST 2022
Risque de marché des intérêts	1	8.6	8.5
Risque de marché des spreads	2	9.7	10.4
Risque de marché des actions	3	12.7	14.9
Risque de marché des biens immobiliers	4	3.9	4.5
Effet de diversification risque de marché	5	12.3	14.4
Risque de marché	1+2+3+4-5	22.5	24.0

En 2023, le risque de marché baisse principalement en raison de la baisse des placements d'Assista ce qui a pour conséquence une réduction de l'exposition à ces différents risques.

9.3 Capital porteur de risque

Le capital porteur de risque est la différence entre la valeur des actifs et des passifs à la valeur proche du marché.

Les tableaux ci-dessous détaillent la valeur proche du marché des actifs et des engagements :

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Immobilier		31.6	36.6
Titres à revenu fixe		142.2	156.7
Actions		42.7	51.1
Valeur des placements proche du marché		216.5	244.4
Liquidités		35.7	46.9
Créances issues des activités d'assurance		33.9	16.5
Autres créances		16.7	8.1
Autres actifs		0.8	1.1
Valeur des autres actifs proche du marché		87.2	72.6
Valeur totale des actifs proche du marché	1	303.8	317.0

		en millions de CHF	
	Calculs	2022	2021
Assurance directe		94.6	133.8
Assurance indirecte		42.1	-
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance		136.7	133.8
Engagements issus des activités d'assurance		0.9	0.8
Autres passifs		2.5	1.8
Valeur des autres engagements proche du marché		3.5	2.6
Valeur totale des passifs proche du marché	2	140.2	136.5
Versements de dividendes prévus	3	9.3	-
Capital porteur de risque	1 – 2 - 3	154.3	180.5

La baisse du capital porteur de risque (CPR) est essentiellement due à la baisse généralisée de la valeur des placements subie en 2022. Le dividende prévu pour 2023 est également déduit des actifs proches du marché dans le calcul du CPR.

9.4 Ratio de solvabilité

Le ratio de solvabilité indique si l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital afin de tenir ses obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance vendus aux clients. Un ratio supérieur à 100% indique que l'entreprise d'assurance a suffisamment de capital pour couvrir les risques qu'elle encourt. Le ratio de solvabilité d'Assista au 01.01.2023 est de 411.9% (SST 2022 : 414.1%). Le ratio reste stable car la baisse du capital cible est compensée par une baisse dans les mêmes proportions du capital porteur de risque. Sur la base de ce résultat, Assista dépasse largement les exigences du SST.

9.5 Confirmation

Les chiffres indiqués aux sections 9.2 à 9.4 correspondent aux chiffres officiels du SST 2023 soumis à la FINMA pour approbation.

10. Annexes

Pièces jointes au rapport sur la situation financière de la société, en conformité avec les exigences relatives à la publication des entreprises d'assurance :

- Annexe 1 - Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale – Comptes annuels 2022
- Annexe 2 - Modèle quantitatif pour les entreprises d'assurance, selon circulaire 2016/02 de la FINMA



**Assista Protection juridique SA,
Vernier**

Rapport de l'organe de révision à
l'Assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels 2022



KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
Case postale 1571
CH-1211 Genève

+41 58 249 25 15

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Assista Protection juridique SA, Vernier

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assista Protection juridique SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence

d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA



Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Felipe Vranken

Genève, le 26 avril 2023

Annexe(s):

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan au 31 décembre - Bilanz per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2022	2021
Placements - Kapitalanlagen			
Autres placements - <i>Übrige Kapitalanlagen</i>	1	216 521	244 356
Provisions pour fluctuation de valeurs - <i>Schwankungsreserve</i>		-15 023	-36 202
		201 498	208 154
Liquidités - Flüssige Mittel			
Banques - <i>Banken</i>		35 733	46 889
		35 733	46 889
Part des réassureurs dans les provisions techniques - <i>Anteil versicherungstechnischer Rückstellungen aus Rückversicherung</i>	4	56	53
Immobilisations corporelles - Sachanlagen			
Mobilier, machines, installations - <i>Mobiliar, Maschinen, Einrichtungen</i>		493	623
Véhicules - <i>Fahrzeuge</i>		25	39
		518	662
Créances nées d'opérations d'assurance - Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft			
	2	4 508	4 966
Autres créances - Übrige Forderungen			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		276	201
Créances fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		1 434	1 569
Envers l'actionnaire TCS Club - <i>Gegenüber Aktionär TCS Club</i>	6	15 024	6 379
		16 734	8 149
Autres actifs - Übrige Vorderungen			
Dépôts - <i>Depots</i>	15	208	208
		208	208
Actifs de régularisation - Aktive Rechnungsabgrenzungen			
	3	51	197
		51	197
Total actif - Total Aktiven		259 306	269 278
Provisions techniques - Versicherungstechnische Rückstellungen			
	4	124 448	124 397
		124 448	124 397
Dettes liées à des instruments de taux - Verzinsliche Verbindlichkeiten			
Compte courant avec sociétés du groupe - <i>Kontokorrent mit Konzerngesellschaften</i>	6	64	74
		64	74
Dettes nées d'opérations d'assurance - Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft			
	5	7 856	8 890
Autres passifs - Übrige Verbindlichkeiten			
Envers des tiers - <i>Gegenüber Dritten</i>		1 547	719
Dettes fiscales - <i>Gegenüber Steuerverwaltung</i>		445	436
		1 992	1 155
Passifs de régularisation - Passive Rechnungsabgrenzungen			
	7	471	603
		471	603
Total des provisions et des dettes externes - Total Fremdkapital		134 831	135 119
Capital-actions - Aktienkapital			
Réserves légales issues d'apport en capital - <i>Gesetzliche Kapitalreserven</i>	8	5 000	5 000
Réserves légales issues du bénéfice - <i>Gesetzliche Gewinnreserven</i>	8	12 705	12 705
Réserves facultatives issues du bénéfice - <i>Freiwillige Gewinnreserven</i>		2 500	2 500
Réserves spéciales - <i>Spezialreserven</i>	8	80 000	80 000
Résultat reporté - <i>Gewinn- / Verlustvortrag</i>	8	24 254	25 191
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	8	16	8 763
		104 270	113 954
Total fonds propres - Total Eigenkapital		124 475	134 159
Total passif - Total Passiven		259 306	269 278

Compte de la période - Erfolgsrechnung

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	Notes	2022	2021
Primes brutes - Bruttoprämien		63 629	70 640
./. Primes brutes cédées aux réassureurs - Anteil Bruttoprämie Rückversicherer		-115	-128
Primes pour propre compte - Prämien für eigene Rechnung		63 514	70 512
Variation reports de primes - Veränderung Prämienüberträge		7 808	-466
Variation reports de primes: part réassureurs - Anteil Rückversicherer an Veränderung Prämienüberträge		3	53
Primes acquises pour propre compte - Verdiente Prämien für eigene Rechnung		71 325	70 099
Charges sinistres: montants payés bruts - Zahlungen für Versicherungsfälle brutto		-18 080	-17 194
Variations provisions techniques - Veränderung versicherungstechnische Rückstellungen	9	237	-205
Charges sinistres pour propre compte - Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-17 843	-17 399
Frais facturation et encaissement - Fakturierungs- und Inkassospesen		-663	-720
Commissions payées, soc. groupe - Bezahlte Kommissionen, Konzerngesellschaften		-7 713	-7 747
Commissions payées, tiers - Bezahlte Kommissionen, Dritte		-140	-117
Salaires et charges de personnel - Löhne und Personalkosten		-13 158	-13 326
Loyers et charges - Mieten und Nebenkosten		-1 663	-1 736
Entretien et réparations - Unterhalt und Reparaturen		-38	-41
Assurances d'entreprise, poste et télécommunication - Sachversicherungen, Post und Telekommunikation		-250	-275
Frais généraux et d'administration - Allgemeiner Verwaltungsaufwand	10	-613	-546
Marketing et distribution - Marketing und Vertrieb		-6 852	-6 781
Prestations de service TCS - Kauf TCS-Leistungen		-9 403	-9 673
Amortissements - Abschreibungen	13	-144	-205
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte - Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-40 637	-41 167
Autres charges techniques pour propre compte - Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-6 832	-7 489
Total charges de l'activité technique - Total Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-65 312	-66 055
Résultat intermédiaire - Zwischenergebnis		6 013	4 044
Produits des placements - Erträge aus Kapitalanlagen	11	2 720	15 657
Charges financières et frais de gestion des placements - Aufwendungen für Kapitalanlagen	12	-29 916	-5 240
Variation provision de fluctuation de valeurs - Veränderung Schwankungsreserve		21 180	-4 325
Résultat des placements - Kapitalanlagenergebnis		-6 016	6 092
Autres produits financiers - Sonstige finanzielle Erträge		85	66
Autres charges financières - Sonstige finanzielle Aufwendungen		-89	-56
Résultat opérationnel - Operatives Ergebnis		-7	10 146
Autres produits - Sonstige Erträge			
Produits divers - Sonstige Erträge		34	54
Autres charges - Sonstige Aufwendungen		-103	-
Résultat avant impôts - Ergebnis vor Steuern		-76	10 200
Impôts directs - Direkte Steuern		92	-1 437
Résultat de l'exercice - Jahresergebnis		16	8 763

Tableau des flux de trésorerie

en milliers CHF

	2022	2021
Résultat de l'exercice, net	16	8 763
Amortissements / corrections de valeur sur:		
Immobilisations corporelles	144	205
Corrections de valeur sur placements	29 465	-1 935
Variations de:		
Provisions techniques	51	447
Provisions non techniques	-	-14
Provisions pour fluctuation de valeurs	-21 179	4 324
Augmentation / diminution des actifs et passifs:		
Placements	-1 630	-7 378
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-3	-53
Créances nées d'opérations d'assurance	458	-410
Autres créances	60	215
Autres créances envers l'actionnaire TCS Club	-8 645	-6 379
Actifs de régularisation	146	30
Dettes nées d'opérations d'assurance	-1 034	614
Autres passifs à court terme	837	-258
Autres dettes envers les sociétés du groupe	-10	25
Autres passifs envers l'actionnaire TCS Club	-	-325
Passifs de régularisation	-132	-316
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-1 456	-2 445
Acquisition immobilisations corporelles:		
Transformations, aménagements	-	-34
Mobilier, machines, installations	-	-3
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-	-37
Dividendes payés	-9 700	-
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	-9 700	-
Variation trésorerie	-11 156	-2 482
Liquidités au début de l'exercice	46 889	49 371
Liquidités à la fin de l'exercice	35 733	46 889
Variation trésorerie	-11 156	-2 482

Annexe

en milliers de CHF

Principes comptables appliqués**Généralités**

Les comptes de la société ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du code des obligations (Art. 957-963b CO).

En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (Art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur à partir du 15 décembre 2015).

Transactions en monnaies étrangères

Les comptes de la société sont établis en francs suisses. Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux cours de change prévalant à la date de l'opération. Les positions du bilan en monnaies étrangères sont converties aux cours de fin d'année de l'administration fédérale des contributions. Les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Cours de fin d'année	31.12.2022	31.12.2021
EUR	0,9962	1,0361

Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués

L'évaluation est effectuée selon les critères communs. Les actifs et passifs font l'objet d'une évaluation individuelle. Si l'évaluation subséquente des actifs s'effectue selon les prix courants observables sur un marché, les prix courants à la date du bilan sont appliqués. Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Placements

Sous les catégories "Autres placements" sont comptabilisés les fonds de placements immobiliers, fonds de placements actions et obligations. Ces placements sont évalués à leur valeur boursière au 31 décembre.

Immobilisations corporelles

Les biens immobilisés à caractère d'exploitation sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés et des ajustements de valeur. Les amortissements sont calculés conformément à la durée d'utilisation économique par catégorie d'immobilisations, selon la méthode de l'amortissement linéaire. Lorsque des indices concrets laissent supposer que des actifs sont surévalués, les valeurs sont vérifiées et le cas échéant, adaptées.

Immobilisations incorporelles

Softwares: Les logiciels sont portés à l'actif du bilan au coût d'acquisition, sous déduction des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur une durée d'utilisation économique de cinq ans.

Créances

Les créances incluent les créances nées d'opérations d'assurance ainsi que les autres créances. Les créances nées d'opérations d'assurance sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale, diminuées d'une provision pour risques de défaillance en général. La provision sur les créances envers les assurés (primes) couvre l'intégralité des créances échues relatives à la période sous revue. Les autres créances sont comptabilisées sur la base de leur valeur nominale.

Provisions techniques d'assurance

Les provisions techniques sont déterminées conformément au plan d'exploitation approuvé par la FINMA. Les provisions pour sinistres en cours incluent des provisions IBNR calculées par l'actuaire responsable sur la base des triangles de liquidation des sinistres. Une provision pour parts d'excédents contractuels est également enregistrée.

Valeur de marché

Lorsque les placements évalués à la valeur boursière à la date du bilan sont supérieurs à leur valeur d'acquisition, une correction de valeur peut être constituée à charge du compte de résultat afin de tenir compte de la fluctuation des cours.

En cas de diminution de la valeur boursière au cours de l'exercice, la provision de fluctuation est dissoute:

1. du même montant que la diminution de la valeur boursière des placements de la période et
2. d'un montant additionnel si le résultat des placements de la période reste négatif, mais au maximum à hauteur de la perte avant impôt

Ces corrections de valeur ne sont cependant pas autorisées si elles conduisent à la comptabilisation d'une valeur inférieure au coût d'acquisition ou, s'il est plus bas, au cours boursier.

Le montant total de la provision pour fluctuation de valeurs est montré séparément dans le bilan.

Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan**1. Autres placements**

	31.12.2022	31.12.2021
Fonds de placement actions suisses	21 784	25 851
Fonds de placement actions étrangères	20 906	25 252
Fonds de placement obligations suisses	75 544	82 802
Fonds de placement obligations étrangères en CHF	50 872	56 669
Fonds de placement obligations étrangères en monnaies étrangères	15 781	17 227
Fonds de placement immobilier suisse	31 634	36 555
Total	216 521	244 356

2. Créances nées d'opérations d'assurance

	31.12.2022	31.12.2021
Créances sur les preneurs d'assurance	4 949	5 233
Provision pour créances douteuses	-398	-267
Créances sur les agents et les intermédiaires	-43	-
Total	4 508	4 966

Annexe

en milliers de CHF

3. Actifs de régularisation		31.12.2022	31.12.2021
Primes d'assurances et de réassurance à recevoir		19	161
Loyer et assurance d'entreprise payés d'avance		21	21
Autres actifs de régularisation		11	15
Total		51	197

4. Provisions techniques		Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
Report de primes	-30 757	-30 469	56	53	-30 701	-30 416	
Provision pour sinistres en cours	-78 069	-76 697	-	-	-78 069	-76 697	
Provision ULAE	-5 804	-5 732	-	-	-5 804	-5 732	
Provision AURR	-	-1 411	-	-	-	-1 411	
Provisions pour fluctuation et sécurité	-9 000	-9 000	-	-	-9 000	-9 000	
Provision parts d'excédents contractuels	-818	-1 088	-	-	-818	-1 088	
Total	-124 448	-124 397	56	53	-124 392	-124 344	

5. Dettes nées d'opérations d'assurance		31.12.2022	31.12.2021
Primes perçues d'avance des preneurs d'assurance		-6 913	-8 082
Dettes envers les preneurs d'assurance		-103	-135
Dettes envers les agents et les intermédiaires		-840	-673
Total		-7 856	-8 890

6. Créances et dettes envers les parties liées		Tiers	Actionnaires	Organes	31.12.2022	31.12.2021
Autres créances		-	15 024	-	15 024	6 379
Autres dettes		-64	-	-	-64	-74

7. Passifs de régularisation		31.12.2022	31.12.2021
Charge de personnel à payer		-370	-518
Autres passifs de régularisation		-101	-85
Total		-471	-603

8. Tableau de variations des fonds propres		Capital-actions	Réserves légales issues d'apport en capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des fonds propres	
					Réserves spéciales	Résultat reporté	
Etat au 31.12.2020		-5 000	-12 705	-2 500	-80 000	-25 191	-125 396
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	-8 763	-8 763
Etat au 31.12.2021		-5 000	-12 705	-2 500	-80 000	-33 954	-134 159
Paiement des dividendes		-	-	-	-	9 700	9 700
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	-16	-16
Etat au 31.12.2022		-5 000	-12 705	-2 500	-80 000	-24 270	-124 475

Information, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat

9. Variation des provisions techniques		Provisions techniques (brutes)		Part des réassureurs		Total provisions techniques pour propre compte	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
Provision pour sinistres en cours	-1 372	1 139	-	-	-1 372	1 139	
Provision ULAE	-72	3	-	-	-72	3	
Provision AURR	1 411	3 568	-	-	1 411	3 568	
Provision de sécurité pour fluctuations	-	-4 678	-	-	-	-4 678	
Provision parts d'excédents contractuels	270	-237	-	-	270	-237	
Total	237	-205	-	-	237	-205	

10. Honoraires versés à l'organe de révision		2022	2021
Prestation en matière de révision		-88	-91
Total		-88	-91

Les honoraires versés à l'organe de révision comprennent les honoraires pour des mandats faisant référence directement ou indirectement à un mandat de révision existant ou futur ainsi que les honoraires pour les activités liées à l'audit (entre autres les questions relatives à la comptabilité, le support pour des questions réglementaires ou des examens légaux spéciaux).

11. Produits des placements		Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total produits des placements	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	
Autres placements	2 720	3 474	-	10 670	-	1 513	2 720	15 657	
Total	2 720	3 474	-	10 670	-	1 513	2 720	15 657	

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions, les coupons, les intérêts sur les prêts.

Annexe

en milliers de CHF

12. Charges financières et frais de gestion des placements								
	Frais de gestion*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total charges des placements	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Autres placements	-314	-337	-29 512	-3 022	-91	-1 881	-29 916	-5 240
Total	-314	-337	-29 512	-3 022	-91	-1 881	-29 916	-5 240
*Ces charges incluent les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).								
13. Amortissements des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles								
							2022	2021
Immobilisations corporelles							-144	-205
Total							-144	-205
Autres données relatives à l'annexe								
14. Dissolution nette des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonymes								
							2022	2021
Dissolution nette des réserves latentes							18 216	-
15. Montant total des sûretés constituées en faveur de tiers								
							2022	2021
Obligations de garantie							208	208
Total							208	208
16. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété								
							31.12.2022	31.12.2021
Valeur comptable de la fortune liée							225 532	241 944
Total							225 532	241 944
17. Engagements conditionnels								
							31.12.2022	31.12.2021
Responsabilité solidaire en raison de l'imposition de groupe TVA, la totalité des engagements est comptabilisée dans les comptes du TCS							-	610
18. La valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail								
Les dettes découlant d'opérations de crédit-bail qui n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois présentent la structure d'exigibilité suivante:								
							31.12.2022	31.12.2021
1 - 5 ans							2 098	2 198
Plus tard que 5 ans							124	-
Total							2 222	2 198
19. Emplois à plein temps								
							2022	2021
Moyenne annuelle							114	115
20. Evénements importants survenus après la date du bilan								
Aucun								
Le Conseil d'administration a approuvé les comptes le 24 avril 2023								

Proposition relative à l'emploi du résultat au 31 décembre - Antrag über die Verwendung des Ergebnisses per 31. Dezember

en milliers de CHF - in Tausend CHF

	2022	2021
Report de l'exercice précédent - <i>Übertrag des Vorjahres</i>	33 954	25 191
Versement de dividendes - <i>Dividendenausschüttung</i>	-9 700	
Résultat de l'exercice - <i>Jahresergebnis</i>	16	8 763
Bénéfice disponible - <i>Bilanzgewinn</i>	24 270	33 954

Proposition du Conseil d'administration relative à l'emploi du résultat - Vorschlag des Verwaltungsrates über die Verwendung des Bilanzergebnisses

Dividende - <i>Dividendenausschüttung</i>	9 300	-
Report à nouveau - <i>Saldenvortrag</i>	14 970	33 954
	24 270	33 954

Annexe 2

2.1 Résultat de l'entreprise, individuel - non-vie 2022

		Total		Affaires directes en Suisse		Affaires indirectes	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Autres branches		Miscellaneous	
		Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
1	Primes brutes	70.6	63.6	59.1	50.8	11.5	12.8
2	Primes brutes cédées aux réassureurs	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0	0.0
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	70.5	63.5	59.0	50.7	11.5	12.8
4	Variations des reports de primes	-0.5	7.8	-0.5	7.8	0.0	0.0
5	Variations des reports de primes : part des réassureurs	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	70.1	71.3	58.6	58.5	11.5	12.8
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	70.1	71.3	58.6	58.5	11.5	12.8
9	Charges des sinistres : montants payés bruts	-17.2	-18.1	-13.3	-13.5	-3.9	-4.6
10	Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
11	Variations des provisions techniques	-0.2	0.2	-1.2	1.6	0.9	-1.3
12	Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-17.4	-17.8	-14.4	-11.9	-3.0	-5.9
15	Frais d'acquisition et de gestion	-41.2	-40.6				
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0				
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-41.2	-40.6				
18	Autres charges techniques pour propre compte	-7.5	-6.8				
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-66.1	-47.5				
20	Produits des placements	8.3	-5.7				
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-2.2	-0.3				
22	Résultat des placements (20 + 21)	6.1	-6.0				
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	0.0	0.0				
24	Autres produits financiers	0.1	0.1				
25	Autres charges financières	0.0	-0.1				
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	10.2	0.0				
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0				
28	Autres produits	0.1	0.0				
29	Autres charges	0.0	-0.1				
30	Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0				
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	10.2	-0.1				
32	Impôts directs	-1.4	0.1				
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	8.8	0.0				

Monnaie : CHF
Indications en millions

2.2 Bilan individuel proche du marché 2022

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »		Monnaie : CHF Indications en millions		
		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	36.6		31.6
	Participations			
	Titres à revenu fixe	156.7		142.2
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions	51.1		42.7
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux			
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
Autres placements de capitaux				
Total des autres placements	244.4		216.5	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	46.9		35.7
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			0.1
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			0.5
	Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance	16.5		33.9
	Autres créances	8.1		16.7
Autres actifs	1.1		0.2	
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation			0.1	
Total des autres actifs	72.6		87.2	
Total valeur des actifs proche du marché	Total de la valeur des actifs proche du marché	317.0		303.8
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	133.8		94.6
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			42.1
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations				
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques			
	Dettes liées à des instruments de taux	0.1		0.1
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance	0.8		0.9
	Autres passifs	1.2		2.0
	Comptes de régularisation	0.6		0.5
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	136.5		140.2
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	180.5		163.6

*BEL: Best Estimate of Liabilities

2.3 Solvabilité individuelle 2023

Rapport sur la situation financière : modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	180.5		163.6
	Déductions			-9.3
	Fonds propres de base	180.5		154.3
	Capital complémentaire			
	CPR	180.5		154.3

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	24.1		18.9
	Risque de marché	24.0		22.5
	Effets de diversification	-13.3		-11.5
	Risque de crédit	8.2		8.8
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	4.4		2.1
	Capital cible	47.4		40.8

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	414.1%		411.9%